



PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale des territoires et de la mer

Service de l'environnement, de la mer et du littoral

Bureau police de l'eau

Amiens, le 5 avril 2018

Dossier suivi par : Elodie Morel  
Tel : 03 22 97 23 10 – Fax : 03 22 97 23 08  
Courriel : [ddtm-mise@somme.gouv.fr](mailto:ddtm-mise@somme.gouv.fr)

La responsable du bureau de la police de l'eau,

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande de modification des spécifications à déclaration, au titre du Code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

la nouvelle répartition des volumes accordés,  
sur le territoire des communes d'Athies et Hypercourt.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 29 mars 2018
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 80-2018-00088

Votre dossier a été transmis à :

Madame Elodie Morel  
Service territorial Santerre Haute Somme  
2, Avenue du Général De Gaulle  
80 200 Péronne

qui est chargée de l'instruction de ce dossier.

Je vous précise que votre dossier présente toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction mais que sa régularité sur le fond au titre de la loi sur l'eau n'a pas encore été étudiée à ce stade.

J'attire votre attention sur le fait que les modifications que vous avez sollicitées ne pourront entrer en application, en tout ou partie, qu'à compter de la notification de la décision de monsieur le préfet.

Conformément à l'article R. 214-39 du code de l'environnement, le silence gardé par l'administration pendant plus de trois mois sur votre demande emporte décision implicite de rejet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Aurélie SAISOU

EARL Sainte Radegonde  
4 rue du Pavé  
80 200 Athies



Observatoire des territoires de la Somme  
<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Observatoire-des-territoires>

Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme  
Centre administratif départemental - 1, boulevard du port - 80 026 Amiens cedex 1  
Tél. : 03 22 97 21 00 - Fax : 03 22 97 23 08 - Horaires d'ouverture 9H - 12H et 14H - 16H